



# ASSOCIATION NATIONALE DES MEMBRES DE L'ORDRE NATIONAL DU MÉRITE

*Reconnue d'utilité publique (décret du 28.01.1987)*  
SECTION DÉPARTEMENTALE DE LA MAYENNE  
*17 rue de Rastatt – 53000 LAVAL*

ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE DE LA SECTION ANMONM  
DU DEPARTEMENT DE LA MAYENNE DU 20 MARS 2025  
TENUE DANS LES LOCAUX DU CONSEIL DEPARTEMENTAL  
(39 RUE MAZAGRAN 53000 (LAVAL))

La séance a été ouverte par le président de la section, Hervé Gérolami, en présence de 25 compagnons. 17 compagnons supplémentaires avaient transmis leurs pouvoirs et étaient donc représentés.

Il a remercié le nouveau secrétaire général Ronan Léaustic représentant Mme Marie-Aimée Gaspari, préfète de la Mayenne, Michel Poignard, secrétaire général de l'ANMONM, le général Marvillet, président de la SMLH, le lieutenant-colonel François Guillemot DMD 53, Monsieur Jean-Paul Goussin le président de l'AMOMA 53, Mme Ruiz Pena présidente de l'AMOPA 53, accompagnée de messieurs André Foucher et Jean Lutz, le président de l'association des porte-drapeaux de la Mayenne Monsieur Achille CLEMENT, Messieurs Florian Trombetta et Benoît Grelier représentant Madame la directrice d'académie, Monsieur Michel Neveu représentant le maire de Laval Florian Bercaut.

Il a par ailleurs excusé notre Compagnon Éric Biergeon, le précédent directeur de cabinet de la préfecture, muté récemment à Paris.

## 1 – INTERVENTION DU PRESIDENT HERVE GEROLAMI

C'est l'heure pour moi de faire devant vous Chers Compagnons le bilan de cette seconde année de présidence.

Cette assemblée générale me permet de vous réaffirmer toute ma considération pour notre grande institution et pour l'une des distinctions les plus recherchées.

La Nation honore des citoyens choisis pour leur exemplarité, leur intelligence, leur talent, leur implication et la générosité avec laquelle ils exercent leurs responsabilités.

Remise à des civils ou à des militaires cette haute distinction conçue par le Général de Gaulle notre fondateur, récompense avant tout un engagement, celui de la défense et de la promotion des valeurs fondamentales de notre République.

Cette distinction, cette décoration, décernée à titre individuel, crée aussi aux Compagnons, une responsabilité collective. Ils assurent un devoir de mémoire, un devoir d'accompagnement notamment auprès des jeunes qui seront les citoyens de demain.

La mémoire est la sentinelle de l'esprit et vous Chers Compagnons vous êtes un exemple de civisme et de solidarité.

C'est la raison pour laquelle les présidents des sections lors de leur réunion annuelle ont exprimé leurs inquiétudes au Grand Chancelier quant au nombre de décorations accordées annuellement.

Avant de laisser la parole aux membres du comité qui vont vous exposer les actions entreprises par la section de la Mayenne et le budget, je voudrai les remercier très chaleureusement de leur engagement.

Chers Compagnons nous avons perdu beaucoup des nôtres cette année. Je pense notamment à notre ancien trésorier Louis Mortier décédé le 25 juillet dernier.

Aussi en leur mémoire je vais vous demander d'observer une **minute de silence**.

Je vous en remercie.

## **A - Je vous dois des informations au niveau national tout d'abord :**

1 - Le général François Lecointre, grand chancelier de notre Ordre a déclaré récemment qu'il nous fallait « réapprendre à admirer ».

Face à une actualité qui peut être démoralisante, c'est quelque chose de remarquable que de chercher des modèles à admirer et de s'y référer pour sa propre conduite.

Matériellement les choses ont évolué par la création d'un contingent supplémentaire résultant d'une initiative citoyenne. Notre code de procédure d'admission comme celui de la médaille militaire et celui de la légion d'Honneur ont été modifiés pour permettre à toute personne majeure de nationalité française de proposer une personne qu'elle estime méritant pour une nomination dans notre Ordre.

Néanmoins vous savez que le contingent fait partie d'un échange entre le grand chancelier et le président de la République et cela pour une période de trois années et ce à la fois à titre civil et à titre militaire.

Sur la période 2024 à 2026, il est prévu pour les civils 2 880 Compagnons et 1 665 pour les militaires. Va se rajouter annuellement la centaine de candidats issus de l'initiative citoyenne, encore faut-il pouvoir s'en occuper et trouver les 50 personnes qui valident cette candidature.

⇒ Un constat : la population augmente, la proportion de méritants est la même alors que leur nombre devrait augmenter.

Je rappelle que la force opérationnelle de notre association repose sur le nombre de ses adhérents.

2 – Le siège poursuit la **rénovation de notre système informatique**.

Reste à corriger certaines anomalies et améliorer son fonctionnement. **Louis-Gérard Lechat** notre trésorier est en première ligne et je voudrai dès maintenant le remercier du travail qu'il a accompli depuis plusieurs mois.

Chers Compagnons, Mesdames et Messieurs il mérite tous nos applaudissements.

3 – Enfin deux éléments nationaux majeurs ont eu un impact sur nos activités en 2024 : D'une part l'organisation des Jeux Olympiques : nous avons remis à Evron la médaille de chevalier à Heidi Gauguin triplement médaillée,

Et la fin des travaux de Notre Dame où Monsieur Aurélien Lefevre de la société Cruard s'est vu décerner la médaille de chevalier de l'ONM.

4 - Faut-il organiser annuellement une journée républicaine des Ordres ?

J'y suis personnellement favorable, les présidents de la SMLH, de l'AMOMA et de l'AMOPA seront certainement sollicités par leurs sièges respectifs. Cette synergie est déjà en place dans notre département.

## **II - Je vous dois quelques informations au niveau de l'intersection Grand Ouest :**

L'intersection grand-ouest regroupe 7 départements : 4 en Bretagne et 3 dans les Pays de la Loire. Nous avons participé avec Michel Liébert et Louis-Gérard Lechat aux réunions animées par notre animateur régional Michel Poignard à Brest, à Saint Briec et notamment à Rennes le 28 septembre 2024 avec la visite du président Sandevour.

Il est à noter que cette dimension supra-départementale permet aux présidents de section, aux trésoriers aux secrétaires de mettre au point une boîte à outils, une boîte à idées pour être encore plus efficace.

Le prochain rendez-vous est fixé à Vannes samedi 19 avril 2025. C'est notre Compagnon Daniel Coquelin qui nous représentera.

**Un constat :** Nous ne sommes pas assez présents au niveau de la région des Pays de la Loire. Il s'agit là d'une piste de réflexion que nous avons déjà évoquée ensemble au niveau du comité et il est urgent de regarder ce qu'il sera possible de faire avec les

différentes instances régionales. Le livre blanc qui vient d'être publié en fait d'ailleurs état et demande que nous ayons un représentant dans le collège des personnalités qualifiées au CESER (conseil économique, social et environnemental régional). Nous avons la chance dans notre section d'avoir notre Compagnon Sophie Geissler qui en est membre au titre de ses activités professionnelles.

### **III - Au niveau de notre département :**

Le comité s'est réuni 4 fois depuis le 18 avril 2024 dans les locaux de notre siège social au quartier Férié.

J'en profite pour remercier : le conseil municipal de Laval qui met ainsi gratuitement ses installations à notre disposition. Merci monsieur **Neveu** de votre soutien sans faille.

Je remercie également tous les membres du comité qui œuvrent pour notre section :

Michel Liébert : vice-président de l'arrondissement de Mayenne, responsable des partenariats avec les cadets de la gendarmerie et les jeunes sapeurs-pompiers,

Sophie Geissler : vice-président pour l'arrondissement de Laval et responsable des contacts avec les entreprises,

François du Fou de Kerdaniel notre secrétaire,

Stéphane Tourtelier l'animateur de la commission prix/animation/ relations avec la jeunesse,

Louis-Gérard Lechat notre trésorier,

Loïc de Poix responsable du partenariat avec la mission locale,

Michel Cosme notre porte-drapeau,

Thérèse Bouron, Daniel Coquelin, Bernard Leclerc, Guy-Henri de Landevoisin notre commissaire aux comptes,

André Mesnard : la bonne conscience de votre président de section,

Gilbert Prodhomme notre doyen,

Et, bien entendu, Françoise Auvinet, membre du conseil d'administration national, qui est toujours d'excellent conseil, qui m'aide dans l'exercice de mon mandat et qui nous apporte des informations sur la vie de notre association.

Mesdames et messieurs je vous demande de bien vouloir les applaudir pour le travail qu'ils exécutent dans la joie et la bonne humeur qui nous caractérise.

**Notre feuille de route pour 2024** indiquait trois axes pour des actions concrètes :

**En premier lieu les jeunes.**

Vous entendrez les différents responsables dans un instant vous détailler ce qui a été fait avec les cadets de la gendarmerie, avec le rallye citoyen remarquablement organisé par l'association des officiers de réserve et certains membres de notre section. Il en est de même avec la classe défense du collège d'Ambrières les Vallées.

**Le deuxième axe** est celui du **partage de nos valeurs** et de la défense des élus du territoire.

Nous avons engagé un partenariat avec l'association des maires du département. Je vous rappelle que la convention a été signée lors du salon des maires de la Mayenne le samedi 14 octobre 2023.

Je remercie chaleureusement

et son président Monsieur **Joël Balandraud**

et son directeur Monsieur **Bruno Jezequel**.

L'action entreprise ensemble consiste d'une part à répondre aux sollicitations des maires dans la mesure du possible pour les aider, les conseiller dans les actions liées à la citoyenneté : je pense aux déplacements de monuments, à Laval par exemple,

et, d'autre part, à donner un nom à un carrefour, un rond-point, une avenue importante dans les principales agglomérations mayennaises.

C'est ainsi que nous avons inauguré un rond-point à Mayenne, un autre à Ernée.

Nous étudions l'implantation dans les villes suivantes : Château-Gontier, Evron, Craon et Saint-Berthevin.

Mais pour faire connaître nos valeurs encore faut-il que nos concitoyens puissent facilement les trouver, je remercie tout particulièrement notre compagnon **Daniel Coquelin** notre Webmaster qui a su mettre à jour nos pages en fonction du nouveau logiciel national.

Un grand merci pour ton travail dans l'ombre cher Daniel et je sais que cela n'est pas fini.

**Le troisième temps** concerne la participation de notre section à la vie des associations sœurs.

Merci mon général de nous avoir accueilli à l'assemblée générale de la SMLH. Merci de votre aide également dans l'organisation de notre conférence commune le 21 novembre 2024 avec comme invitée surprise la neige. Grâce d'une part à notre Compagnon **Françoise Auvinet** et au professeur **Christian Lefèvre** du CHU de Bretagne Occidentale la conférence a attiré un public nombreux. Le sujet traité était : « La Cène de Léonard de Vinci, de l'anatomie à la biomécanique jusqu'à l'émotion ».

La prochaine conférence aura lieu ici même le jeudi 20 novembre 2025.

Nous avons été présents en 2024 dans les salons de la Préfecture à la remise des palmes académiques organisée par l'AMOPA. Il en a été de même avec nos amis du Mérite agricole. Nous avons assisté à leur assemblée générale et à leur remise des médailles.

Un déjeuner de convivialité à Mayenne le vendredi 11 octobre 2024 a été organisé remarquablement pour tous les Compagnons et leurs conjoints par **Michel Liébert** et **Guy-Henri de Landevoisin**. Un très grand merci à tous les deux pour cette très belle organisation et la visite très intéressante du musée.

**Le quatrième temps** : Grâce à notre Compagnon Loïc de Poix nous avons pu visiter à Villaines-la-Juhel l'usine MPO. Nous lui en sommes très reconnaissants ainsi qu'à notre Vice-Président Sophie Geissler qui a organisé la journée.

**Avant de vous annoncer le programme d'action pour 2025, je voudrai céder la parole aux responsables du Comité :**

⇒ **Je passe la parole** à notre Compagnon et vice-président de notre section pour l'arrondissement de Mayenne : **Michel Liébert**.

## MICHEL LIEBERT VICE-PRÉSIDENT NORD MAYENNE RESPONSABLE PARTENARIATS

- Le partenariat avec les JSP
- La participation à l'Association des Cadets de la Gendarmerie



⇒ Merci Cher Michel

⇒ **Je passe la parole** à notre Compagnon Stéphane Tourtelier pour nous expliquer quels sont les outils qui sont mis à notre disposition pour aider notamment les jeunes.

# STÉPHANE TOURTELIER

## RESPONSABLE PRIX ET ANIMATION JEUNESSE

- Les concours, les prix et les récompenses
  - En partenariat avec le SDIS pour les JSP
  - En partenariat avec l'Education Nationale
  - Autour du Challenge mémoriel/Rallye citoyen
- Le partenariat avec la Mission Locale (Loïc de POIX)
- Projet sur les Classes Défense (3<sup>e</sup> et 2<sup>e</sup>)



⇒ Merci Cher Stéphane

## 2 – RAPPORT MORAL – PROJETS FUTURS

Chers Compagnons, vous nous avez entendu sur les activités de notre association, je vous propose de voter le rapport moral que nous venons de faire.

Le rapport moral a été voté à l'unanimité des présents et représentés.

En ce qui concerne notre agenda à venir qui vous sera envoyé par courriel par notre secrétaire, je vous demande de bien vouloir noter d'ores et déjà la date suivante : La prochaine conférence aura lieu ici même le jeudi 20 novembre 2025 organisée par les légionnaires de la SMLH.

Trois actions phare pour 2025 :

Les contacts avec les Maires de la Mayenne,

Le prix du bénévolat et

Le prix des aidants. Pour ce dernier nous vous ferons parvenir toutes les informations dans les jours prochains.

## 3 – RAPPORT FINANCIER

Il n'y a d'action valable que si et seulement si nous avons les moyens financiers de mettre en place notre politique.

Je vais demander à notre Compagnon Louis-Gérard Lechat de vous présenter les comptes de l'exercice 2024.

## BILAN FINANCIER 2024

## ANMONM SECTION MAYENNE

### CHARGES D'EXPLOITATION ET DONS

classe	INTITULE DES COMPTES	Année 2024
60	Achats de fournitures (dont drapeau)	1029 €
	Achats articles ONM et autres articles	132 €
61	Assurances	160 €
62	Abonnement « Revue le Mérite »	816 €
	Publications ( <b>lettre annuelle aux compagnons</b> )	0 €
	Frais de réunions-Assemblée-Conférences -	978 €
	Déplacements -Services bancaires et postaux	206 €
	Abandons de frais	3723€
65	Rétrocessions quotes parts cotisations	2238 €
67	Autres dépenses+(avis de décès)	702 €
	TOTAL DES DEPENSES	9984 €



## BILAN FINANCIER 2023 ANMONM SECTION MAYENNE

### PRODUITS D'EXPLOITATION ET RESULTAT

CLASSE	INTITULE DES COMPTES	Année 2024
70	Abonnement « Le Mérite »	816 €
	Vente d'articles	24 €
75	Cotisations + Supplément de cotisation Assemblée - conférence	5238 €
76	Produits financiers	101 €
77	Dons et abandon de frais	3723 €
	TOTAL DES RECETTES	9902 €
	<b>RESULTAT ANNUEL</b>	
	Total des dépenses	9984 €
	Total des recettes	9902 €
	Résultat net de l'exercice	- 82 €



# BUDGET PREVISIONNEL 2025

ANMONM SECTION MAYENNE

DEPENSES		RECETTES	
	2025		2025
Fournitures administratives	380,00 €	Revue "Le Mérite"	850,00 €
Achats d'articles ONM	270,00 €	Cotisations	4950,00 €
Primes d'assurances	180,00 €		
Revue "Le Mérite"	850,00 €	Ventes autres produits et articles	50,00 €
Frais réunion comité	250,00 €	Abandon de frais	3700,00 €
Assemblée générale	350,00 €		
Frais postaux	280,00 €		
abandon de frais	3700,00 €		
Rétrocessions cotisations	2400,00 €		
Dons séisme Turquie Syrie et Prix de la Résistance	150,00 €	Produits financiers	
Autres charges et dépenses	840,00 €	Intérêts d'épargne	100,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>9650,00€</b>	<b>TOTAL</b>	<b>9650,00 €</b>



Le vérificateur aux comptes, Guy-Henri de Landevoisin, a constaté la sincérité et la régularité des états financiers de la section ANMONM 53.

Merci

Chers Compagnons, Mesdames et Messieurs vous avez entendu notre trésorier présenter les comptes de notre association, et notre commissaire aux comptes commenter leur exactitude, je vous propose de voter leur approbation.

Les comptes ont été validés par vote à l'unanimité des membres présents et représentés.

Chers compagnons je vais vous demander de voter une seconde fois pour accepter le report de crédit de l'année 2024 sur 2025 permettant ainsi à notre trésorier de pouvoir fonctionner correctement et dans la légalité.

Le report de crédit a été voté à l'unanimité des membres présents et représentés.

#### 4 – ELECTIONS RENOUVELLEMENT DU COMITE

Je vais maintenant donner la parole à notre Secrétaire François du Fou de Kerdaniel pour l'organisation du vote des membres du comité à renouveler ; Les cinq membres du comité à renouveler ont été élus à l'unanimité. Il s'agit de :

Thérèse BOURON,

Guy-Henri de LANDEVOISIN,

Louis-Gérard LECHAT,

André MESNARD

Hervé GEROLAMI.

En outre, Alain MICHEL, qui était candidat a également été élu à l'unanimité des suffrages exprimés.

#### 5 – ELECTION DU BUREAU DE LA SECTION 53

A l'issue de l'assemblée générale, le comité a élu son président, Hervé Gérolami, et conservé son organisation :

Gilbert Prodhomme, président honoraire et doyen,

Michel Liébert : vice-président de l'arrondissement de Mayenne, responsable des partenariats avec les cadets de la gendarmerie et les jeunes sapeurs-pompiers.

Sophie Geissler : vice-président pour l'arrondissement de Laval et responsable des contacts avec les entreprises

François du Fou de Kerdaniel, secrétaire,

Stéphane Tourtelier, animateur de la commission prix/animation/ relations avec la jeunesse,

Louis-Gérard Lechat, trésorier,

Michel Cosme, porte-drapeau,

Daniel Coquelin, responsable informatique et site web,

Thérèse Bouron, Bernard Leclerc,

Guy-Henri de Landevoisin, notre commissaire aux comptes,

Loïc de Poix, responsable du partenariat avec la mission locale,

André Mesnard : la bonne conscience de votre président de section,

et Alain MICHEL.

#### 6 – INTERVENTION DU SECRETAIRE GENERAL DE L'ANMONM Michel POIGNARD

Il est depuis cette année notre nouveau **Secrétaire général national** après avoir été de longues années l'animateur de notre inter-région. Il nous fait l'honneur d'être parmi nous malgré un emploi du temps particulièrement chargé.

Le secrétaire général de l'ANMONM a évoqué les évolutions attendues de l'ANMONM qui ont fait l'objet d'un livre blanc. Il a notamment insisté sur le rajeunissement des nominés.

S'agissant de simplifications, Serge ARNAUD, compagnon de la section ANMONM 53, est intervenu. Il a fait remarquer que les sections n'avaient pas d'identité juridique et qu'elles étaient souvent démunies face aux exigences de comptabilité. La tâche des trésoriers est très lourde. Elle nécessiterait davantage d'appui de la part du siège. Le secrétaire général en a pris bonne note.

## 7 – INTERVENTION DE M. Ronan LEAUSTIC, SECRETAIRE GENERAL DE LA PREFECTURE

Le secrétaire général a expliqué tout l'intérêt qu'il portait à l'ANMONM et qu'il ferait tout son possible pour faciliter l'action de la section.

## 8 – CONFERENCE DE M. Guy SOUDJIAN

### « Marc Bloch et le sens de l'histoire »

Guy Soudjian a donné une conférence consacrée au sens de l'histoire dans la pensée de l'historien spécialiste du Moyen-Age Marc Bloch, intellectuel martyr exécuté par la Gestapo, le 16 juin 1944 et dont la panthéonisation se trouve annoncée. Elève d'Emmanuel Le Roy Ladurie, Guy Soudjian est docteur en Histoire de Paris Sorbonne et a été Proviseur de plusieurs grands lycées. Il préside l'Académie du Maine depuis janvier 2024.

L'intitulé de mon propos tient beaucoup à l'actualité depuis que le président de la République a décidé de faire admettre Marc Bloch au Panthéon, à côté des grandes figures de notre histoire nationale. Il tient aussi à mon histoire personnelle. Ce devait être dans les années soixante-dix ; debout sur la plate-forme d'un autobus qui tintinnabulait sur les pavés parisiens, je tenais serré contre moi « Apologie pour l'histoire ou métier d'historien », qui constituait alors le sésame des étudiants en histoire. Je venais de m'inscrire à l'Université du Panthéon-Sorbonne. Bien plus tard, en 1994, nommé proviseur d'un lycée fraîchement sorti de terre en vallée de Seine<sup>1</sup>, j'ai réussi à faire en sorte que mon établissement, qui n'avait pas encore de nom distinctif, s'appelle Marc Bloch. C'était pour moi une grande fierté ; non seulement parce que ce fut le premier lycée de France à porter ce nom prestigieux, mais aussi, en même temps, parce que mon maître, Emmanuel Le Roy Ladurie, lui portait une admiration particulière.

Si j'ai voulu rattacher « le sens de l'histoire » à Marc Bloch, c'est aussi parce que la République est traversée actuellement par des courants contradictoires qui minent ses fondements. Je pense ici, en particulier au wokisme, à l'intersectionnalisme et à tous les groupes de pression qui se détournent de l'universalisme et de l'humanisme qui ont bercé nos études et qui donnent force et vie à nos institutions.

L'histoire n'a pas de sens en soi, mais pour soi, et plus largement pour la communauté des hommes réunis en société. En fait, l'expression sens de l'Histoire peut s'interpréter de deux manières en fonction de la compréhension du mot sens. Il s'agit soit de la direction prise par l'histoire, soit de la signification des événements historiques, de leur succession et de leur enchaînement. Si l'on considère le sens de l'histoire dans l'acception direction de l'histoire, l'on aborde le concept selon lequel l'histoire évolue dans une direction donnée. Cette conviction, selon laquelle l'histoire serait dirigée depuis des siècles par une force transcendante, a été celle de l'Église pour laquelle l'histoire progresse vers le triomphe de la cité de Dieu. Elle a été partagée également par les dictatures du 20<sup>e</sup> siècle dont les promoteurs étaient persuadés que leur victoire entraînerait l'avènement d'un monde et d'une société aux idéaux éternels et intangibles.

Cependant, dans l'Europe des Lumières du 18<sup>e</sup> siècle, est apparue une autre conception du sens de l'histoire. Elle ne fait appel ni à la religion ni aux utopies idéologiques. Il s'agit de la direction de l'histoire imposée par les progrès scientifiques et techniques, et par ses conséquences. Cette foi dans le progrès suppose une foi dans l'Homme, dans sa créativité comme dans sa raison. Elle est née du grand mouvement intellectuel porté par les philosophes et par les scientifiques qui, s'affranchissant des dogmes de l'époque, ont mis en avant des conceptions nouvelles, rationnelles et humanistes<sup>2</sup>.

Il ne fait aucun doute que le concept de progrès influence directement le sens de l'histoire. Ainsi, l'histoire, mue par une énergie évoluant dans une direction donnée de manière linéaire, ne serait-elle qu'illusion ? D'un autre côté, on peut comprendre l'expression sens de l'histoire comme la signification de cette dernière. Quel sens donner à l'histoire et à l'enchaînement de ses innombrables épisodes ? C'est la question posée aux historiens. C'est aussi la vocation de l'histoire comme discipline universitaire de dégager une signification des faits historiques en les hiérarchisant et en les classant. Or, la recherche de la signification des faits historiques fait l'objet à chaque époque de mutations méthodologiques dans leur approche. Celles-ci s'enrichissent au service d'une interprétation plus rigoureuse. Au cours de la première moitié du 20<sup>e</sup> siècle, Marc Bloch a accompli une œuvre considérable dans ce domaine.

### **Un produit de la promesse républicaine**

Né en 1886, Marc Bloch est l'enfant d'une famille juive alsacienne, comme d'autres personnalités marquantes de cette époque. Les familles de ces derniers partageaient le patriotisme de ceux qui ont souffert de l'annexion de l'Alsace, en 1871. À 17 ans, élève brillant, il devient bachelier, après avoir été lauréat du Concours général. L'année suivante, il entre à l'École Normale Supérieure, où son père est devenu professeur. À 22 ans, il devient professeur agrégé d'Histoire et Géographie<sup>3</sup>. À 26 ans, il publie ses premiers travaux de recherche consacrés au Moyen-Âge. Il est nommé professeur d'Histoire au lycée de Montpellier, puis à celui d'Amiens. En 1914, à 28 ans, il est mobilisé comme sergent et part à la guerre qu'il termine avec le grade de capitaine. À la fin du conflit, à 33 ans, il participe à la renaissance de l'Université française de Strasbourg, après 48 ans d'annexion allemande. Marc Bloch devient Maître de conférences en histoire médiévale, puis professeur deux ans plus tard. A maints égards, il est le produit de la promesse républicaine consistant à dégager une élite intellectuelle à partir du mérite individuel.

### **Le courant des Annales**

Ses travaux soulignent une conception renouvelée du métier d'historien<sup>4</sup>. Il crée un courant nouveau qui prend à contre-pied la conception d'une « histoire historisante » pour faire de celle-ci un outil permettant de mieux comprendre le fonctionnement des sociétés. Marc Bloch se détourne de l'histoire chronologique qui se veut événementielle, épisodique et de célébration, c'est-à-dire qu'elle privilégie la biographie des figures saillantes, les faits politiques, diplomatiques et religieux, époque par époque<sup>5</sup>. Pour Marc Bloch, la connaissance des faits économiques et sociaux, de l'organisation du travail et de la vie des paysans, est indispensable à la compréhension de l'histoire.

Cette approche structurelle transgresse volontairement les limites chronologiques traditionnelles pour donner sens aux évolutions historiques de grande profondeur sur le temps long. Dans cet esprit, il crée, en 1929, avec Lucien Febvre<sup>6</sup>, une revue intitulée : « Les annales d'Histoire économique et sociale ».

Nommé Maître de conférences puis professeur d'Histoire économique à la Sorbonne, ses deux œuvres majeures — Les rois thaumaturges (1924) et La société féodale (1939) illustrent l'apport de ce nouveau regard sur l'histoire.

### **L'Étrange Défaite ou l'histoire du temps présent**

Le 24 août 1939, âgé de 53 ans, Marc Bloch est mobilisé à sa demande. Il vit sous l'uniforme durant ce que l'on a appelé la « drôle de guerre » jusqu'en mai 1940, puis l'offensive allemande à partir du 10 mai, l'effondrement de la France et l'instauration du régime de Vichy. Le premier statut des Juifs d'octobre 1940 l'exclut de l'université. Le gouvernement le relève de cette exclusion pour « services scientifiques exceptionnels rendus à la France ». Il envisage d'émigrer aux États-Unis où on le réclame, mais Vichy lui interdit de quitter la France.

Pendant le dernier semestre de 1940, Marc Bloch écrit clandestinement son dernier livre : L'Étrange défaite. C'est son œuvre la plus connue du grand public, publiée à titre posthume en 1949. Seul des ouvrages de Marc Bloch à ne pas traiter du Moyen-Âge, L'Étrange défaite raconte la guerre qu'il a vécue à chaud, entre sa mobilisation et la déroute de l'armée française en mai-juin 1940. Marc Bloch

transforme son vécu d'officier français en matière pour la réflexion historique sur le temps présent. Il donne une analyse pertinente des causes de la défaite. À travers son livre, Marc Bloch crée un concept nouveau de la science historique — L'Histoire du temps présent — dont il aborde avec succès la difficulté ; c'est-à-dire, la grande proximité des faits que permet une mémoire infallible, mais qui peut aussi influencer l'historien, manquant de recul pour analyser des événements dont il ne connaît pas l'issue. Les trois parties de L'Étrange défaite s'intitulent : « Présentation du témoin ; La déposition d'un vaincu ; Examen de conscience d'un français ». Marc Bloch livre un témoignage précis sur la campagne de France. Ensuite, concernant l'armée comme la nation, viennent les analyses historiques et psychologiques, et, enfin, les leçons qu'il tire pour le futur.

### **Clandestinité et résistance**

Dans les mois qui suivent, Marc Bloch enseigne l'histoire à l'université de Strasbourg repliée à Clermont-Ferrand. En septembre 1941, il est affecté à la faculté des Lettres de Montpellier où il prend contact l'invasion de la zone non occupée, il quitte Montpellier et entre dans la clandestinité. Il est révoqué pour « abandon de poste face à l'ennemi » ! Il s'installe à Lyon, en mars 1943, pour s'engager désormais totalement dans la Résistance.

Il rejoint l'un des trois grands mouvements de Résistance de la zone sud : « Franc-Tireur ». Membre du Directoire des Mouvements Unis de la Résistance (M.U.R.), et du comité directeur de « Franc-Tireur », il travaille à la rédaction des journaux du mouvement. Il est également membre du Comité Général des Études composé d'experts qui réfléchissent à l'avenir de la France, une fois libérée. Marc Bloch est arrêté par la Gestapo, le 8 mars 1944, puis torturé à la prison de Montluc. Enfin, le 16 juin 1944, en compagnie d'une trentaine de Résistants, il est extrait de la prison et transporté vers un village des environs de Lyon, Saint-Didier-de-Formans. Sous prétexte de représailles à l'action de la Résistance, les nazis fusillent l'ensemble de leurs otages. Ainsi meurt Marc Bloch sous les balles des bourreaux de la France.

### **L'histoire progresse-t-elle dans une direction donnée ?**

D'historien, Marc Bloch est devenu un personnage historique. Il a contribué à la compréhension du sens de l'histoire dans ses deux interprétations. Aujourd'hui, son œuvre permet d'étudier et de décrire les phénomènes économiques et sociaux comme moteurs de l'histoire, au même titre que les phénomènes politiques, culturels et religieux. Spécialiste du « temps long », il a, paradoxalement, jeté les bases d'une histoire structuraliste et d'une histoire du temps présent. Reste à savoir si l'histoire progresse dans une direction précise. L'histoire est mue par de multiples facteurs. Elle ne progresse pas de manière linéaire. Elle peut construire, déconstruire puis reconstruire. Les moteurs de l'histoire sont différents et même souvent contradictoires. Leurs forces et les directions changent avec le temps. L'histoire chemine selon la résultante de ces forces qui entraîne une trajectoire qui n'est pas rectiligne, mais marquée, a contrario, par de grandes inflexions. La complexité de la vie et les caractéristiques humaines engendrent la complexité de la science historique qui cherche à établir et à comprendre cette trajectoire et ces inflexions. Il n'existe donc pas un sens de l'histoire guidé par la transcendance, mais une accumulation de faits humains auquel l'historien donne sens grâce aux outils de l'analyse fondés sur la critique du témoignage, les sources historiques et la raison.

---

1 Il s'agit du lycée de Val-de-Reuil, département de l'Eure, région académique de Normandie.

2 Bertrand Sabot, Note transmise à l'auteur, 2024.

3 C'est en 1942 que les agrégations d'histoire et de géographie deviennent distinctes.

4 Marc Bloch, *Apologie pour l'histoire ou métier d'historien*, 1943. Publié à titre posthume en 1949.

5 Bertrand Sabot, *op.cit.*

6 Lucien Febvre (1878-1956) a été Professeur au Collège de France sur la chaire « histoire de la civilisation moderne » de 1933 à 1949. Il a été le cofondateur avec Marc Bloch de l'École des Annales et le fondateur de la VIe section de l'École pratique des hautes études, dédiée aux « sciences économiques et sociales », en 1947.

